

BULLETIN D'INSCRIPTION

Référence du stage : Intitulé du stage :

Date du stage : Lieu : Vaujours (93) Chambéry (73) Marly (59)

Saint-Benoît (86) Saintes (17) Pont-à-Mousson (54) Blanquefort (33) Saint-Herblain (44)

Rennes (35) Autres (à préciser) :

PARTICIPANT 1	PARTICIPANT 2
---------------	---------------

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Mobile :	Mobile :
Mail :	Mail :
Métier/fonction :	Métier/fonction :

Veuillez cocher la case ci-contre si vous souhaitez être informé de nos nouveautés.

Ces informations sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande. Elles pourront faire l'objet d'un traitement informatique pour l'envoi de questionnaire de satisfaction, d'informations sur notre offre de formation ainsi que de documentations commerciales par les sociétés du pôle Produits pour la Construction du Groupe Saint-Gobain. Elles sont enregistrées dans notre fichier clients et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de notre service clientèle : service-formation@saint-gobain.com - Centre de Formation Saint Gobain 354 Rue de Meaux - BP 161 93410 Vaujours.

INFORMATIONS SOCIÉTÉ

Nom de la société : Activité de la société :

Représenté par :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : N° de Siret (obligatoire) :

Effectifs : +10 ou -10 personnes

Prise en charge par OPCA* : oui non ne sais pas

Comment avez-vous connu l'offre : Internet Commercial Autre :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Nom : Fait à : Le :

Prénom : Signature :

Tél : Cachet de l'entreprise et signature du responsable en charge de la formation

Mail :

Fonction :

A retourner par courrier, fax ou mail :



CENTRE DE FORMATION SAINT-GOBAIN
Entrée C1 - 354 rue de Meaux - 93410 Vaujours
Mail : service-formation@saint-gobain.com

Pour plus d'information : **0 810 440 440** Service 0,06 € / appel * prix appel

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales d'inscription et de participation.

* OPCA : organisme paritaire collecteur agréé.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES DE FORMATION

Les présentes conditions générales régissent les rapports entre le Service Formation de Placoplatre, société anonyme au capital de 10 000 000 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 729 800 706, dont le siège social est 34, avenue Franklin Roosevelt - 92282 SURESNES, dont la déclaration d'activité a été délivrée par la Préfecture de la région Ile de France - le 23 août 1976 sous le numéro 11 92 00055 93 (ci-après "le Service Formation"), et son client, pour la réalisation d'une prestation de formation, et prévalent sur tout autre Document.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation apparaissent sous le titre de chacune des formations proposées dans le catalogue du Service Formation. Ces frais comprennent la formation sur le nombre de jours indiqué par formation dans le catalogue, le support pédagogique, les éventuels supports matériels, et les déjeuners. Tout autre frais est à la charge du client.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Des préinscriptions peuvent se faire par téléphone. Celles-ci devront être confirmées par écrit dans un délai de dix jours ouvrés. En effet toute inscription, pour être prise en compte doit être réalisée par écrit, (accompagnée du règlement, sous réserve de ce qui est mentionné à l'article Conditions de règlement), soit sur papier libre ou en-tête de société, avec toutes les mentions requises sur le bulletin d'inscription, soit sur le bulletin d'inscription dûment rempli ou sa copie, disponible dans le catalogue ou sur le site internet www.seformeravecsaint-gobain.com, ou sur simple demande téléphonique au 0810 440 440. Celui-ci doit être retourné par courrier à Service Formation Saint-Gobain, BP 161, 354 rue de Meaux - 93410 Vaujours ou par fax au 01 41 51 54 49. Après réception du bulletin, une confirmation d'inscription est adressée au client par courrier, e-mail ou télécopie.

CONVENTION DE FORMATION ET CONVOCATION

Un mois avant le début du stage, ou dès inscription au stage si celle-ci est faite moins d'un mois avant le début du stage, est adressé au client :

- une convention de formation en trois exemplaires, incluant le programme du stage concerné et les engagements du Service Formation pour le bon déroulement de ce stage, dont un exemplaire est à retourner signé et complété ;
- une convocation au stage qui précisera toutes les modalités : dates, planning horaire, lieu et heure d'accueil ;
- le livret pratique (plan d'accès au Centre de Formation, moyen d'accès, hôtels, particularités d'organisation éventuelles). Des possibilités d'hébergement sont fournies à titre indicatif, en vue d'aider le stagiaire à organiser son séjour.

FACTURATION

Dès la fin du stage seront envoyées directement à l'entreprise et/ou à l'organisme paritaire consultatif agréé qui délègue le stagiaire la facture en 2 exemplaires, l'attestation de présence et la feuille d'émargement du stagiaire.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la prestation de formation par chèque à l'ordre de Saint-Gobain Isover.

Si le client souhaite que le règlement soit pris en charge par un organisme paritaire consultatif, celui-ci le mentionne sur son courrier d'inscription.

En cas de prise en charge partielle, le client s'acquitte du solde. En tout état de cause, l'intégralité du coût de la formation devra être réglée au Service Formation avant le début du stage, et donc si le montant pris en charge par l'organisme paritaire consultatif n'est pas reçu par le Service Formation deux jours avant le début de la formation, le client règle ce montant.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur la facture donnera lieu à des pénalités de retard égales à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur.

ÉVALUATION DE STAGE

Une fiche d'appréciation sur la formation est remplie par chacun des participants à l'issue du stage. Des actions correctives peuvent ainsi être mises en œuvre afin d'améliorer en permanence la qualité des formations proposées dans nos centres de formations.

DÉSISTEMENT - REPORT - ANNULATION D'INSCRIPTION, PAR LE CLIENT

En cas de désistement d'un participant, le remplacement par un autre stagiaire est accepté à tout moment. Pour tout empêchement du client ou de son participant, le report d'inscription est possible sur un autre stage.

Sauf cas de force majeure prouvé par le client, en cas d'annulation par celui-ci dans un délai inférieur ou égal à huit jours calendaires avant le début du stage, le Service Formation facturera un dédit de 50 % des frais de stage.

Après le début de la formation, en cas d'abandon ou d'absence, le client supportera l'intégralité du coût de la formation.

ANNULATION DU STAGE PAR LE SERVICE FORMATION

Le Service Formation se réserve la possibilité d'annuler un stage et prévient alors dans les meilleurs délais le client. Le service Formation remboursera alors le client de l'intégralité du montant de la formation. Aucune indemnité ne sera due.

RESPONSABILITÉ

Dans tous les cas, la responsabilité de Saint-Gobain Isover ne saurait excéder le montant payé par le Client.

Le client s'oblige à souscrire et à maintenir en vigueur pendant toute la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs ou indirects, susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses participants au préjudice de Saint-Gobain Isover, des autres participants ou des tiers.

CONFIDENTIALITÉ

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans l'accord préalable et écrit du Service Formation.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations qui sont demandées au participant sont nécessaires au traitement de l'inscription. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations qui vous concernent veuillez-vous adresser au Service Formation au 0810 440 440.

DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

Tout litige ou toute contestation, auxquels les présentes conditions pourraient donner lieu, tant pour leur validité que pour leur interprétation ou leur exécution, sera porté devant le Tribunal de Commerce de NANTERRE, seul compétent pour régler le litige.